

Directives générales de publication

- La revue SZS/RSAS, qui paraît 6x/an, contient les rubriques suivantes :
 - Vorwort-Préface
 - Abhandlungen-Etudes
 - Neues aus dem BGE-Actualités du TF
 - Rechtsprechung-Jurisprudence
 - Gesetzgebung-Législation
 - Kommentar-Commentaire
 - Schweiz EU-Suisse UE
 - Literaturanzeigen-Recensions
 - Bibliographie-Bibliographie
 - Veranstaltungen-Manifestations
- Toutes les contributions sont accompagnées d'un résumé français et allemand. Seules exceptions : les rubriques recensions et manifestation. La rédaction se charge des traductions.
- Toutes les propositions de contributions sont à adresser au rédacteur responsable, le professeur Thomas Gächter à Zurich. thomas.gaechter@rwi.uzh.ch
- Les Editions Stämpfli ne sont pas en mesure d'indiquer aux auteurs le cahier dans lequel leur article paraîtra. Cette information est du seul ressort de la rédaction scientifique de la revue.
- Les auteurs doivent utiliser les feuilles de style à leur disposition sous www.szs.recht.ch. Des directives de citation sont aussi à leur disposition.